

---

SAS 28 JDP

28 Boulevard du Jeu de Paume

34000 MONTPELLIER

Exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025

---

## ATTESTATION D'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la direction, nous avons effectué un examen limité des comptes annuels de

SAS 28 JDP  
28 Boulevard du Jeu de Paume  
34000 MONTPELLIER

relatifs à l'exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen conformément aux dispositions de la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen limité des comptes.

Cette norme requiert la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à considérer que les comptes ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	90 108 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	106 547 Euros
- Résultat net comptable,	(102 673)Euros

Fait à CASTELNAU LE LEZ  
Le 24/06/2025

CHARLOTTE MARC

SAS 28 JDP  
28 Boulevard du Jeu de Paume

34000 MONTPELLIER

## COMPTES ANNUELS

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 28/02/2025 12			Exercice N-1 29/02/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	6 960	6 960				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000	20 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	62 350	32 381	29 970	36 205	6 235	17.22
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 267		6 267	6 262	6	0.09	
<b>Total II</b>	95 577	39 340	56 237	62 466	6 229	9.97	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	2 399		2 399	28 443	26 044	91.57
	Autres créances	25 881		25 881	24 578	1 303	5.30
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 200		5 200	4 826	374	7.74	
Charges constatées d'avance (3)	391		391	538	146	27.22	
<b>Total III</b>	33 871		33 871	58 385	24 514	41.99	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	129 448	39 340	90 108	120 851	30 743	25.44	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 267

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		28/02/2025	12	29/02/2024	12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000				
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	199 325		131 630		67 696	51.43	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	102 673		67 696		34 978	51.67	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	<b>Total I</b>	296 999		194 325		102 673	52.84	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges							
<b>Total III</b>								
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	35 328		54 832		19 504	35.57	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	193 531 2 492		147 420 13 709		46 111 11 217	31.28 81.82	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			101		101	100.00	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	387 107		315 177		71 930	22.82	
	Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	90 108		120 851		30 743	25.44		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

371 451

279 849

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 28/02/2025 12			Exercice N-1 29/02/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	106 547		106 547	221 614	115 067	51.92
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	106 547		106 547	221 614	115 067	51.92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 000	6 667	4 667	70.00
Autres produits			154	1 436	1 282	89.30
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			108 701	229 716	121 015	52.68
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			72 517	153 371	80 854	52.72
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			79 414	91 874	12 460	13.56
Impôts, taxes et versements assimilés			2 160	2 133	28	1.30
Salaires et traitements			32 290	35 489	3 199	9.01
Charges sociales			3 989	3 748	241	6.43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 235	7 632	1 397	18.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 576	776	9 800	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			207 181	295 022	87 841	29.77
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			98 480	65 306	33 174	50.80
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	28/02/2025	12	29/02/2024	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		900		531	369	69.60
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		900		531	369	69.60
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		900		531	369	69.60
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		99 380		65 837	33 544	50.95
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 293		1 859	1 434	77.15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		3 293		1 859	1 434	77.15
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		3 293		1 859	1 434	77.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		108 701		229 716	121 015	52.68
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		211 374		297 412	86 038	28.93
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		102 673		67 696	34 978	51.67

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
	28/02/2025 12	29/02/2024 12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>				
20100000 Frais d'Etablissement 28JDP	6 960	6 960		
28010000 Amort. Frais Etablissement	6 960	6 960		
<b>FONDS COMMERCIAL</b>	20 000	20 000		
20700000 Fond commercial 28 JDP	20 000	20 000		
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	29 970	36 205	6 235	17.22
21810000 Agenc. divers 28JDP	62 350	62 350		
28181000 Amort Agenc Installations	32 381	26 146	6 235	23.85
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	6 267	6 262	6	0.09
27500000 Dépot et Cautionn. 28JDP	6 267	6 262	6	0.09
<b>Total II</b>	56 237	62 466	6 229	9.97
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	2 399	28 443	26 044	91.57
41100000 Clients	2 399	28 443	26 044	91.57
<b>AUTRES CREANCES</b>	25 881	24 578	1 303	5.30
40980000 Fournisseurs avoirs à recevoir	7 680		7 680	
44520000 Tva due intracommunautaire		3 301	3 301	100.00
44564000 TVA déductible sur encaissemen	10 778	6 119	4 659	76.13
44567000 Crédit de TVA à reporter	2 410	3 537	1 127	31.86
44580024 Tva à régulariser 2023-2024		8 262	8 262	100.00
44580025 TVA à régulariser 2025	4 762		4 762	
44586000 Taxes sur le chiffre d'affaire	250	783	533	68.03
45153000 C/C PHERE (chez 28jdp)		1 775	1 775	100.00
46700000 Débiteurs créditeurs divers		800	800	100.00
<b>DISPONIBILITES</b>	5 200	4 826	374	7.74
51121600 CB à encaisser 28JDP	136	268	133	49.44
51210010 Banque Populaire - Crédit Mari	4 374	3 643	731	20.06
53116000 Caisse 28JDP	691	915	225	24.54
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	391	538	146	27.22
48600000 Charges constatées d'avance	391	538	146	27.22
<b>Total III</b>	33 871	58 385	24 514	41.99
<b>TOTAL GENERAL</b>	90 108	120 851	30 743	25.44

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	28/02/2025	12	29/02/2024	12	Euros	%
<b>CAPITAL</b>		5 000		5 000		
10100000 Capital 28JDP		5 000		5 000		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>		199 325		131 630	67 696	51.43
11900000 Report à nouveau débiteur		199 325		131 630	67 696	51.43
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>		102 673		67 696	34 978	51.67
<b>Total I</b>		296 999		194 325	102 673	52.84
<b>EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		35 328		54 832	19 504	35.57
16482000 CM Prêt 50 K_ n°5503876 - 622,		12 324		19 610	7 287	37.16
16483000 CM Prêt 40 K_ (fin 04/28) n°55		14 044		19 993	5 948	29.75
16484000 CM Prêt PGE 25 K_ (n°9004805)		8 960		15 229	6 269	41.17
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		155 755		99 115	56 640	57.15
45151000 C/C HB FINANCES (Chez 28JDP)		3 300			3 300	
45152000 C/C SMB (Chez 28JDP)		151 631		99 115	52 516	52.99
45153000 C/C PHERE (chez 28jdp)		824			824	
<b>DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		193 531		147 420	46 111	31.28
40100000 Fournisseurs		192 026		142 720	49 306	34.55
40810000 Fournisseurs - FNP		1 505		4 700	3 195	67.97
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>		2 492		13 709	11 217	81.82
42820000 Prov Congés à Payer 28JDP		696		914	218	23.85
43100000 URSSAF & P.Emploi 28JDP		14		367	353	96.11
43730000 KLESIA Retraite 28JDP		58		73	15	20.78
43731000 MUTEX + ALLIANZ 28JDP		20		103	83	80.49
43820000 Prov Ch.Soc s/CP 28JDP		79		154	75	48.70
43867500 Formation continue à payer		43		24	19	80.76
44551000 TVA à décaisser				8 474	8 474	100.00
44566220 TVA déductible intracommunautaire				3 301	3 301	100.00
44586100 TVA sur avoirs à recevoir		1 280			1 280	
44860000 CFE à payer 28JDP		302		300	2	0.67
<b>AUTRES DETTES</b>				101	101	100.00
41977000 Clients Avoirs 28JDP				69	69	100.00
46860000 Autres charges à payer				32	32	100.00
<b>Total IV</b>		387 107		315 177	71 930	22.82
<b>TOTAL GENERAL</b>		90 108		120 851	30 743	25.44

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 28/02/2025 12	Exercice N-1 29/02/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	106 547	221 614	115 067	51.92
70716000 Ventes HT Granit 28 28JDP	73 906	204 445	130 539	63.85
70716100 Ventes (Autres Boutiques) 28JD	32 641	17 169	15 472	90.12
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	106 547	221 614	115 067	51.92
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES</b>	2 000	6 667	4 667	70.00
79100000 Transferts de charges d'exploit	2 000	6 667	4 667	70.00
<b>AUTRES PRODUITS</b>	154	1 436	1 282	89.30
75800000 Produits divers gestion couran	154	1 436	1 282	89.30
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	108 701	229 716	121 015	52.68
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	72 517	153 371	80 854	52.72
60716000 Achats 28JDP	6 051	15 517	9 466	61.00
60716100 Achats (Autres Boutiques SMB)	63 764	112 302	48 538	43.22
60726000 Achats UE 28JDP	2 703	25 552	22 849	89.42
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	79 414	91 874	12 460	13.56
60410000 Prest.Serv. Conseils 28JDP		640	640	100.00
60610000 Fourniture non stockable(eau,	2 534	2 263	272	12.00
60630000 Fourn. entr. petit équipement		51	51	100.00
61100000 Sous-traitance sociale 28JDP	654	639	15	2.35
61110000 Sous-traitance générale		450	450	100.00
61328000 Loyer 28 JDP	45 250	42 837	2 413	5.63
61350500 Loc. Vidéo Surv. Alarme 28JDP	1 920	1 901	19	1.00
61350600 Loc. Portique Antivol 28JDP	1 572	1 670	98	5.88
61351400 Loc. FASTMAG (Log.gestion) 28J	880	759	121	15.92
61351500 Loc. Pennylane (log compta)	715		715	
61400000 Charges locatives 28JDP	960	253	707	278.86
61520000 Entretien biens immobiliers 28	645		645	
61550000 Entretien et réparations sur b		333	333	100.00
61610000 Assurance emprunts	477	477		
61620000 Assurance obligatoire dommage	1 983	2 463	479	19.46
61621000 Assurance Homme Clé 28JDP	227	269	41	15.36
62260000 Honoraires comptables	3 325	5 450	2 125	38.99
62261000 Honoraires juridiques		1 405	1 405	100.00
62270000 Frais actes et contantieux		431	431	100.00
62281000 Prestations Groupe 28JDP	15 600	26 000	10 400	40.00
62311000 Annonces insertions pub UE		40	40	100.00
62380000 Dons		25	25	100.00
62620000 Téléphone et internet	123	151	27	18.14
62700000 Services bancaires 28JDP	2 297	1 656	641	38.68
62750000 Cions Rem CB 28JDP	250	640	390	60.94
62820000 Cotisations diverses		511	511	100.00
62880000 Autres services extérieurs		560	560	100.00
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	2 160	2 133	28	1.30
63120000 Taxe d'apprentissage	73	261	188	72.02
63330000 Participation des employeurs à	272	71	201	281.85
63511000 Contribution Economique Territ	1 815	1 800	15	0.83

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	28/02/2025	12	29/02/2024	12	Euros	%
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	32 290		35 489		3 199	9.01
64116000 Salaires Granit 28 (28JDP)	32 415		35 393		2 977	8.41
64120000 Congés à Payer	218		1 004		786	78.29
64130000 Primes et Indemnités diverses	93				93	
64140000 Indem. rupture conventionnelle			1 100		1 100	100.00
<b>CHARGES SOCIALES</b>	3 989		3 748		241	6.43
64510000 Ch.Patr. URSSAF & P.Employ	2 921		2 554		367	14.37
64520000 Ch.Patr. ALLIANZ Mutuelle	49		255		206	80.92
64530000 Ch.Patr. KLESIA Retraite	721		680		41	6.09
64570000 Ch.Patr. AMETRA Médecine	373		220		153	69.55
64580000 Ch.Soc s/CP à payer	75		39		114	292.70
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	6 235		7 632		1 397	18.30
68111000 Dot Amort Immo Incorp.			1 392		1 392	100.00
68112000 Dot Amort Immo Corp.	6 235		6 240		5	0.08
<b>AUTRES CHARGES</b>	10 576		776		9 800	NS
65160000 Sacem / Spre 28JDP	256		22		233	NS
65800000 Charges diverses gestion coura	10 320		754		9 566	NS
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	207 181		295 022		87 841	29.77
<b>Résultat d'exploitation</b>	98 480		65 306		33 174	50.80
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	900		531		369	69.60
66110000 Intérêts des emprunts et dette	497		531		33	6.31
66160000 Intérêts bancaires 28JDP	403				403	
<b>Total des Charges financières</b>	900		531		369	69.60
<b>Résultat financier</b>	900		531		369	69.60
<b>Résultat courant avant impôts</b>	99 380		65 837		33 544	50.95
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	3 293		1 859		1 434	77.15
67110000 Pénalités retard /achats frais			93		93	100.00
67120000 Pénalités fiscales et amendes	3 293		176		3 117	NS
67180000 Autres charges exceptionnelles			1 590		1 590	100.00
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	3 293		1 859		1 434	77.15
<b>Résultat exceptionnel</b>	3 293		1 859		1 434	77.15
<b>Total des produits</b>	108 701		229 716		121 015	52.68
<b>Total des charges</b>	211 374		297 412		86 038	28.93
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	102 673		67 696		34 978	51.67

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	28/02/2025	12	29/02/2024	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	106 547	100.00	221 614	100.00	115 067	51.92
+ Ventes de marchandises	106 547	100.00	221 614	100.00	115 067	51.92
- Coût d'achat des marchandises vendues	72 517	68.06	153 371	69.21	80 854	52.72
<b>Marge commerciale</b>	34 030	31.94	68 242	30.79	34 213	50.13
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe			640		640	100.00
<b>Marge brute de production</b>			640		640	100.00
<b>Marge brute globale</b>	34 030	31.94	67 602	30.50	33 573	49.66
- Autres achats + charges externes	79 414	74.53	91 234	41.17	11 820	12.96
<b>Valeur ajoutée</b>	45 384	42.60	23 632	10.66	21 753	92.05
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 160	2.03	2 133	0.96	28	1.30
- Salaires du personnel	32 290	30.31	35 489	16.01	3 199	9.01
- Charges sociales du personnel	3 989	3.74	3 748	1.69	241	6.43
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	83 823	78.67	65 000	29.33	18 823	28.96
+ Autres produits de gestion courante	154	0.14	1 436	0.65	1 282	89.30
- Autres charges de gestion courante	10 576	9.93	776	0.35	9 800	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	2 000	1.88	6 667	3.01	4 667	70.00
- Dotations aux amortissements	6 235	5.85	7 632	3.44	1 397	18.30
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	98 480	92.43	65 306	29.47	33 174	50.80
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	900	0.84	531	0.24	369	69.60
<b>Résultat courant</b>	99 380	93.27	65 837	29.71	33 544	50.95
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	3 293	3.09	1 859	0.84	1 434	77.15
<b>Résultat exceptionnel</b>	3 293	3.09	1 859	0.84	1 434	77.15
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	102 673	96.36	67 696	30.55	34 978	51.67

SAS 28 JDP

28 Boulevard du Jeu de Paume

34000 MONTPELLIER

**ANNEXE DU 01/03/2024 AU 28/02/2025**

***CABINET GMA***

*65 AVENUE CLEMENT ADER*

*34170 CASTELNAU LE LEZ*

*0499233030*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	14
Disponibilités en Euros	14
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025

### Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	6 960		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 000		
Installations générales agencements aménagements divers		62 350		
	TOTAL	62 350		
Prêts, autres immobilisations financières		6 262		6
	TOTAL	6 262		6
TOTAL GENERAL		95 572		6

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			6 960	6 960
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			20 000	20 000
Installations générales agencements aménagements divers				62 350	62 350
	TOTAL			62 350	62 350
Prêts, autres immobilisations financières				6 267	6 267
	TOTAL			6 267	6 267
TOTAL GENERAL				95 577	95 577

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	6 960			6 960
Installations générales agencements aménagements divers		26 146	6 235		32 381
	TOTAL	26 146	6 235		32 381
TOTAL GENERAL		33 105	6 235		39 340
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 235				
	TOTAL	6 235			
TOTAL GENERAL		6 235			

**ANNEXE**

Exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 267	6 267	
Autres créances clients	2 399	2 399	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 201	18 201	
Débiteurs divers	7 680	7 680	
Charges constatées d'avance	391	391	
<b>TOTAL</b>	<b>34 938</b>	<b>34 938</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 328	19 672	15 656	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 531	193 531		
Personnel et comptes rattachés	696	696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214	214		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 280	1 280		
Autres impôts taxes et assimilés	302	302		
Groupe et associés	155 755	155 755		
<b>TOTAL</b>	<b>387 107</b>	<b>371 451</b>	<b>15 656</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 504			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2024 au 28/02/2025

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 505
Dettes fiscales et sociales	1 120
Total	2 625

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	391
Total	391

SAS 28 JDP  
28 Boulevard du Jeu de Paume

34000 MONTPELLIER

## DOSSIER FISCAL

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01032024	et clos le	28022025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS 28 JDP			28 Boulevard du Jeu de Paume		
SIRET	8	4	4	7	2
	5	1	5	0	0
	0	0	0	0	1
					6
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		99 380	
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W					
---	--	--	--	--	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET GMA 65 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ Tél: 0499233030					
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	24/06/2025	Lieu: MONTPELLIER
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT		
			Signature: AUTHENTIC H.B. FINANCES		
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>					



Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 28 Boulevard du Jeu de Paume 34000 MONTPELLIER Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 84472515000016 Néant  \*

				Exercice N clos le, 28 02 2025		N-1 29 02 2024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	6 960	AC	6 960				
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI		20 000		20 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	62 350	AU	32 381	29 970		36 205	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	6 267	BI		6 267		6 262	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	95 577	BK	39 340	56 237		62 466		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 399	BY		2 399		28 443	
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	25 881	CA		25 881		24 578	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	5 200	CG		5 200		4 826	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	391	CI		391		538	
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	33 871	CK		33 871		58 385		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	129 448	IA	39 340	90 108		120 851	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	6 267	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

\* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans le note n° 2022  
 En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadr

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5...0.0.0.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	( 199 325 )	( 131 630 )
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	( 102 673 )	( 67 696 )
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 296 999 )	( 194 325 )
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 328	54 832
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	155 755	99 115
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 531	147 420
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 492	13 709
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		101
<b>Compte régul.</b>	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	387 107	315 177
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	90 108	120 851
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	371 451	279 849
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	106 547	FB		FC	106 547	221 614	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		106 547	FK		FL	106 547	221 614
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 000	6 667	
	Autres produits (1) (11)					FQ	154	1 436	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	108 701	229 716
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	72 517	153 371	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	79 414	91 874	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 160	2 133	
	Salaires et traitements*					FY	32 290	35 489	
	Charges sociales (10)					FZ	3 989	3 748	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immo.	} - dotations aux amortissements*				GA	6 235	7 632
				} - dotations aux provisions				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10 576	776	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	207 181	295 022	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(98 480)	(65 306)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	900	531	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	900	531	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(900)	(531)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(99 380)	(65 837)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 293	1 859		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	3 293	1 859		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	( 3 293 )	( 1 859 )		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	108 701	229 716		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	211 374	297 412		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	( 102 673 )	( 67 696 )		
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 000	6 667		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	256	22			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
	obligatoires	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
Dont cotisations Madelin	A7					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités fiscales			3 293			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	6 960	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	20 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	62 350	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	62 350	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	6 262	1U		1V	6
	TOTAL IV					LQ	6 262	LR		LS	6
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	95 572	ØH		ØJ	6	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1					
						2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	6 960	D7	6 960
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	20 000	1X	20 000
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	62 350	MN	62 350
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	62 350	NH	62 350	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	6 267	2F	6 267
	TOTAL IV					I3		NJ	6 267	NK	6 267
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	95 577	ØL	ØM	95 577

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Exercice N, clos le : 2 8 0 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP Néant  \*

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	6 960	EL		EM		EN	6 960
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK	6 960	RM		RN		RO	6 960
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	26 146	QE	6 235	QF		QG	32 381
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	26 146	QV	6 235	QW		QX	32 381
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		QN	33 105	QP	6 235	QQ		QR	39 340

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
<b>TOTAL III</b>														
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW						NY						NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	6 267	UV	6 267	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 399		2 399					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 201		18 201				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 680		7 680					
	Charges constatées d'avance		VS	391		391					
	<b>TOTAUX</b>			VT	34 938	VU	34 938	VV			
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	35 328		19 672		15 656			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	193 531		193 531						
Personnel et comptes rattachés		8C	696		696						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	214		214						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 280		1 280					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	302		302					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	155 755		155 755						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	387 107	VZ	371 451		15 656			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	19 504	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				2	8	0	2	2	0	2	5	
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	3 293					
	Amendes et pénalités		WJ	3 293		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									
			- imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										<b>TOTAL I</b>	3 293	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)									
			- imposées aux taux de 19 %									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
			- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
Mesures d'incitation d'abattement sur le bénéfice et exonérations *	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
										<b>TOTAL II</b>	102 673	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			99 380					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL								
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN			<b>99 380</b>					

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	228 420
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	228 420
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	99 380
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	327 801
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	775
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
<b>Charges à payer</b>			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Designation de l'entreprise : <u>SAS 28 JDP</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	( 1 3 1 6 3 0 )	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	( 6 7 6 9 6 )		Dividendes	- Autres réserves	<b>ZD</b>							
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions		<b>ZE</b>							
					Report à nouveau		<b>ZF</b>							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	( 1 9 9 3 2 5 )			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>ZG</b>			( 1 9 9 3 2 5 )				
							<b>TOTAL II</b>			( 1 9 9 3 2 5 )				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :		
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	<b>J7</b>					<b>YQ</b>							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						<b>YR</b>							
	- Effets portés à l'escompte et non échus						<b>YS</b>							
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance						<b>YT</b>	6 5 4		1 7 2 9				
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	<b>J8</b>					<b>XQ</b>	5 1 2 9 7		4 7 4 2 1				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						<b>YU</b>							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						<b>SS</b>	1 8 9 2 5		3 3 2 8 6				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						<b>YV</b>							
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	<b>ES</b>						<b>ST</b>	8 5 3 8		9 4 3 8			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							<b>ZJ</b>	7 9 4 1 4		9 1 8 7 4			
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						<b>YW</b>	1 8 1 5		1 8 0 0				
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	<b>ZS</b>						<b>9Z</b>	3 4 5		3 3 3			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							<b>YX</b>	2 1 6 0		2 1 3 3			
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						<b>YY</b>	2 1 2 6 5		4 4 4 3 5				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						<b>YZ</b>	3 7 3 4 8		3 7 8 5 8				
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*						<b>OB</b>	3 2 4 1 5						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						<b>OS</b>							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						<b>ZK</b>		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b> 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							<b>RG</b>						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							<b>RH</b>							
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>							Plus-values à 15 %	<b>JK</b>		Plus-values à 0 %	<b>JL</b>	
									Plus-values à 19 %	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>	
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>							Plus-values à 15 %	<b>JN</b>		Plus-values à 0 %	<b>JO</b>	
									Plus-values à 19 %	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	<b>JH</b>							N° SIRET de la société mère du groupe	<b>JJ</b>				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
					⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
									19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+								
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+								
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+								
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+								
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*										
CADRE A :		plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑨								
CADRE B :		plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑩	(A)	(B)	(C)					
CADRE C :		autres plus-value taxable à 19 %		⑪		(ventilation par taux)						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 28 JDP</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II					RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)	
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : SAS 28 JDP				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/03/2024		et clos le : 28/02/2025		Durée en nombre de mois	
				1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>					
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
<b>TOTAL 1</b>				OX	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
<b>TOTAL 2</b>				OM	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
<b>TOTAL 3</b>				OJ	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX		Effectifs au sens de la CVAE *
			EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence			GY		GZ
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

2 8 0 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 4 4 7 2 5 1 5 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 28 JDP

ADRESSE (voie)

28 Boulevard du Jeu de Paume

CODE POSTAL

34000

VILLE

MONTPELLIER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

5 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

1

Total des lignes P3 + P4

P6

5 000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

54

Dénomination

AUTHENTIC H.B. FINANCES

N° SIREN (si société établie en France)

394031751

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

5 000

Adresse :

N°

37

Voie

Boulevard du Jeu de Paume

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société 28JDP  
SAS au capital de 5.000 €  
Siège social 28, Boulevard du jeu de paume – 34000 Montpellier  
Immatriculée sous le n° 844 725 150 RCS Montpellier

## **Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 26 août 2025**

Je soussigné M. Henri Ballejos, gérant, agissant en nom et qualité de représentant de la société Authentic H.B Finances, SARL au capital de 121.959 € dont le siège social est sis à Montpellier (34000), au 37, Boulevard du Jeu de Paume, seule associée de la société 28JDP, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2025 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- ❖ Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2025 ;
- ❖ Affectation des résultats dudit exercice.
- ❖ Poursuite de l'activité ;

### **Prise de décisions :**

#### **Prise de décisions :**

- **Première décision – Approbation des comptes**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 28 Février 2025 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le gérant et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat déficitaire de 102 673 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

- **Deuxième décision – Affectation du résultat**

Le déficit de l'exercice, soit 102 673 €, sera affecté de la façon suivante :

- 102 673 € au poste « report à nouveau ».

- **Troisième résolution – Poursuite de l'activité**

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieur à la moitié du Capital social.

En conséquence, les associés conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, décident de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Fait à Montpellier, le 26 août 2025.

BALLEJOS Henri.



- ❖ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025 ;
- ❖ Affectation des résultats dudit exercice ;
- ❖ Formation de l'excédent ;

**Prise de décisions :**

Prise de décisions :

- Première décision – Approbation des comptes  
L'exercice unique closant les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025 et les documents qui y rattachent ont été approuvés par le gérant et tout est conforme aux dispositions de la loi.  
Le résultat de l'exercice est un déficit de 105 613 €. Il est réparti également en deux parts égales par les associés et se compose de la manière suivante :
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;
- Deuxième décision – Affectation du résultat  
Le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025 est affecté de la manière suivante :
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;
- Troisième décision – Formation de l'excédent  
L'excédent de l'exercice closant les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025 est affecté de la manière suivante :
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;
  - 105 613 € au profit de l'associé unique ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.